

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Année assemblée des Electeurs de la Municipalité du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des seances le 9 Janvier 1939 à dix heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et a trois précédemment donné a cet effet par M. Beaudette Président d'office et l'Assemblée de Janvier 1939 dûment publiée en la dite Municipalité et qu'il appert au certificat de cet avis ensemble annexé au procès verbal de cet conseil sous la présidence de M. Beaudette Sec. Maire Président d'office de l'Assemblée de Janvier 1939

Adressant l'honneur de dix heures du matin le Président de l'Assemblée et l'avis donné pour la présente élection et l'avis donné pour la présente élection et cela en l'Assemblée ouverte et requiert Invoquant les électeurs présents de proposer les personnes qui leur veulent choisir comme conseillers

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Le sieur M. Adrien Beaudette a été dûment nommé par Commission Secrétaire de la présente élection jure solennellement qu'il se conformera bien et fidèlement les devoirs de son charge et sera au meilleur de son jugement et de sa capacité

Ainsi qu'il Dieu me soit en aide Adrien Beaudette
Assurance devant moi à Kibelle
le 9 Janvier 1939

M. Beaudette
Président d'Assemblée

Proposée par Paul Labelle Cultivateur du Canton Joly - secondée par Maxime Branchaud Cultivateur du Canton Joly que Arthur Labonté Cultivateur du Canton Joly soit mis en nomination comme maire de la Municipalité du Canton Joly.

Admis
Paul Labelle

Maxime Branchaud

Proposée par Henri Faliquette Cultivateur du Canton Joly secondée par André Brassard Cultivateur du Canton Joly que M. Wilfrid David Cultivateur du Canton Joly M. Auguste Brisson Cultivateur du Canton Joly et Louis Jubinville fils du Canton Joly soit mis en nomination comme conseillers de la Municipalité de Canton Joly

Admis
André Brassard Henri Faliquette

Proposée par Julien Brassard Cultivateur
 du Canton Joly
 Secondée par Stanislas Miljoux que
 M. Arthur Labelle Cultivateur du Canton
 Joly soit mis en nomination comme
 conseiller du Canton Joly.

Admis Julien Brassard
 Stanislas Miljoux

Après avoir à huit heures de midi le président déclare l'assemblée close
 ont été mis en nomination comme Maire M. Arthur Labonte
 Et comme Conseiller Wilfrid David Auguste Brisson Louis
 Lubinville fils Arthur Labelle

Comme il y a plus que le nombre de conseillers à élire pour la dite
 charge j'ordonne que la votation se fasse le 14 Janvier
 1929 de huit heures du matin à six heures du soir à la salle
 publique du Village de Kabelle

Je déclare élu par acclamation M. Arthur Labonte Maire du Canton
 Joly

M. Bédard
 Président de l'Assemblée

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Arthur Labonte ayant été élu Maire de la
 Municipalité du Canton Joly Jure sur les Saintes Evangiles que je
 remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ceux aux
 meilleurs de mon jugement et ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide Arthur Labonte
 Mairie devant moi à Kabelle

19 Janvier 1929

M. Bédard

de Kabelle

Municipalité du Canton Joly

Pour soussignés Auguste Brisson Wilfrid David Louis Lubinville
 fils ayant été élus Conseillers pour la Municipalité du Canton
 Joly Jurons sur les Saintes Evangiles chacun pour soi-même de remplir
 bien et fidèlement les devoirs de notre charge et ceux aux
 meilleurs de notre jugement et notre capacité
 Auguste Brisson
 Louis Lubinville
 Wilfrid David

le 14 Janvier 1929 M. Bédard

de Kabelle

Canada
 Province de Québec
 District de Kamouraska

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 4 Février 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonté Maire et M^{rs} les Conseillers Honoraires Labelle Louis Dubinville fils président de quorum
Il est donné et voté et est adopté et ordonné par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Honoraire Labelle
Secondé par M^r Louis Dubinville fils
Que la séance soit ajournée à Lundi le 11 Février courant

adoptée

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly comme suite à l'ajournement du 4 courant dernière tenue à la salle ordinaire des séances le 11 Février 1929 à 9 heures et demie de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonté Maire et M^{rs} les Conseillers Honoraires Labelle Louis Dubinville fils Auguste Brisson formant quorum sous la présidence de M^r Arthur Labonté Maire
Il est donné et voté et est adopté et ordonné par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Secondé par M^r Honoraire Labelle
Que les minutes du 3 Décembre dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Honoraire Parquette
Secondé par M^r Honoraire Labelle
Que la démission de M^{rs} Arthur Labonté et Auguste Brisson comme Évaluateurs soient acceptées

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Honoraire Labelle
Secondé par M^r Louis Dubinville fils
Que M^r le Maire et le Secrétaire Trésorier en leurs qualités respectives soient et sont par les présents autorisés de signer un billet au montant de mille piastres à l'ordre du Ministre de la Bonne Foue remboursé sur la dette d'ice de la Route et remboursé l'argent au M^r Joseph Lehoucq et intérêt

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Louis Lubinville fils
Secondé par M^r Auguste Brisson
Que le Conseil consent de payer quatre piastres et demie par mois pour M^r
Figué et que copie de la résolution soit envoyée à M^r le Curé

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Secondé par M^r Hilaire Labelle
Que le Monté Chaplain soit adjugé à M^r Aldéric Brousseau au
montant de \$60⁰⁰ pour entretien d'hiver 1928-29

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle
Secondé par M^r Louis Lubinville fils
Que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés
Louis Faliquette
Luo Sivigny

↓ 82-00
↓ 8-26

adopté

avis 21-2-29

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle
Secondé par M^r Auguste Brisson
Que le Secrétaire soit chargé d'écrire pour avoir 5000⁰⁰ traite pour le Kue
Rock 5000⁰⁰ pour la châtellenie 5000⁰⁰ pour Lac Labelle

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle
Secondé par M^r Henri Faliquette
Que la séance soit levée

adopté

Arthur Labonte - maire
Procureur
Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joby

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joby tenue à la salle
ordinaire des séances le 4 Mars 1929 à 9 heures de l'avant-midi
Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec
à laquelle session ont été présents M^r Arthur Labonte maire et M^r M^r les
Conseillers Hilaire Labelle Henri Faliquette Auguste Brisson Louis
Lubinville fils montrant que sous la présidence de M^r le Maire
il est ordonné et statué et ce en vertu de la résolution ci-dessus émise

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Secondé par M^r Henri Faliquette

Commissaire
Province de Québec
District de Montcalm

Quels minutes du 4 et 11 Février dernier soient acceptés d'urgence

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Louis Dubinville

Secondé par M^r Auguste Brisson

Que M^r le Maire et le Secrétaire des actes soient et ont par les présents autorisés à renouveler tout des billets reçus

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Hésélaine Labelle

Secondé par M^r Louis Dubinville

Que les personnes suivantes soient nommés suivant la loi

Rang A Piepigue Labelle en remplacement de

Rang B Fortuna Lord

Rang D G. F. Stanislas Guilfoin

Montée Laugon Frédéric Laugon Hugel Laugon

Brassard Donat Paliquette

Chapleau Arthur Labelle

Brisson Urban Joseph Laugon

Rang E et F Jume Slet

Renaud Honorius Leconte

Fransoeur Kamil Fransoeur

Montée H Fernand Poincaré

Cité nord de la Rivière Césaire Pharaud

est Joseph Rivin

Abien Lucille - Michel Rivin

M^r Paradis

P. G. Godard

Joseph Lemaire

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid David

Secondé par M^r Hésélaine Labelle

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à l'écrit Mousseau que le Conseil avait placé un indigent chez de Maire et cet indigent s'est plaint qu'il était mal usé il est parti sans en donner avis au Conseil il est allé chez son propriétaire qui voudrait de faire payer une pension a-t-il le droit de se faire payer

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Louis Dubinville

Secondé par M^r Auguste Brisson

11-5-29
Inspecteur de voirie

2-11-29

10-3-29

28-6-29

3-6-29

12-11-29

15-6-29
3-6-29

Inspecteur Agraire

Gardien d'école

Évaluateurs

lui-même

Armand David

lui-même

" "

" "

Adolphe Renaud

" "

" "

" "

" "

" "

" "

" "

" "

Diminuer le nom de Lucien Richard sur les lots 5 et 6 Rang St
 Lambert, Joly et attacher le nom de Alfred Belanger

adoptés

Proposé par M^r de la maison Louis Duboisville
 Secondé par M^r Hilaire Labette

Que les Comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Jun 13	Donat Paliquette	Delorme	3 heures	✓	75
	Auguste Brisson	"	3 heures chevaux		1-50
	Napoléon Gelinias	"	3 h		75
	Fredric David	"	3 h chevaux		1-50
2 Sep	Donat Paliquette		chevaux	✓	6-25
	L ^e Charotte		1/2		1-25
	St Charotte		1/4		3-13
	Stophas Beliste		1/4		3-13
Jun 14	Donat Paliquette	Therrien	6 h	✓	1-50
	Auguste Brisson	3 h chevaux	3 h		2-25
	Napoléon Gelinias		3/2		75
	Fredric David	3 h chevaux			1-50
	Donat Paliquette	Imuro	3 h	✓	75
	Auguste Brisson	"	2 h chevaux		1-00
	Nap Gelinias	"	1 h		25
	F David		1 h chevaux		25
	D Paliquette	Charlebois	2 h	✓	50
	A Brisson		3 h		75
	Nap Gelinias		1 h		25
	Fredric David		1 h chevaux		50
15 Jun	Donat Paliquette	Montee Brassard	8 h	✓	2-00
	Auguste Brisson		2 h chevaux		1-00
	Fredric David		2 h chevaux		1-00
	Nap Gelinias		6 h		1-50
Nov 26	Donat Paliquette		19 h	✓	4-75
	Auguste Brisson		19 h		4-50
	Napoléon Gelinias				3-75
	Fredric David				8-75
Jan 1 3	Donat Paliquette		18 h	✓	4-50
	Nap Gelinias		18 h		3-25
	Azace Cormier	Compagnie		✓	1-50
	"	Cusson lot 207		✓	3-40

adoptés

Proposé par M^r le Conseiller Héloïse Labette
 Secondé par M^r Louis Duboisville
 Que la séance soit levée

Arthur Labonte maire
 St-Basile-le-Grand
 Le 7 novembre

adopté

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly
 Une session générale du Conseil municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire
 des séances le 2 Avril 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions
 du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r M^r
 Arthur Labonte Héloïse Labette après une heure d'attente le défaut de quorum
 ayant été constaté

Est proposé par M^r Arthur Labonte
 Secondé par M^r Héloïse Labette
 Que la séance soit adjournée à Vendredi le 8 courant

St-Basile-le-Grand
 Le 7 novembre

Arthur Labonte maire

adopté

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly
 Une session générale du Conseil municipal du Canton Joly convoquée à l'ajournement
 du 2 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 8 Avril 1929 à 9 heures de l'avant
 midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à
 laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte maire et M^r le Conseiller Louis
 Duboisville fils; après une heure d'attente le défaut de quorum ayant été constaté

Est proposé par M^r le Maire Arthur Labonte
 Secondé par M^r Louis Duboisville fils
 Que la séance soit adjournée à Vendredi le 15 Avril courant

St-Basile-le-Grand
 Le 7 novembre

Arthur Labonte maire

adopté

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly
 Une session générale du Conseil municipal du Canton Joly convoquée à l'ajournement du 8
 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Avril 1929 à 9 h de l'avant midi et
 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session
 sont présents M^r Arthur Labonte maire et M^r M^r les Conseillers Héloïse Labette
 Louis Duboisville fils Arthur Fournier Auguste Brisson formant quorum sous
 la présidence de M^r Arthur Labonte maire
 Est ordonné l'état de ce Conseil daté et vérifié par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Louis Duboisville fils
 Seconde par M^r Hilaire Labelle
 Que les minutes du 4 Mars dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle
 Seconde par M^r Arthur Francoeur
 L'entree de nom de Charles Pharaud sous le N^o de l'évaluation comme fils
 de propriétaires

adopté

arrêté 30-4-29

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
 Seconde par M^r Louis Duboisville
 Que M^r Arzel Lauzon soit nommé Inspecteur de voirie en remplacement
 de M^r Frédéric Lauzon pour son avancement.

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Besson
 Seconde par M^r Hilaire Labelle
 Que le p^réciput pour l'année 1929 soit de une piastre dans cent piastres
 Avis motivé est donné par le Conseiller Hilaire Labelle qui à la prochaine
 séance générale du Conseil il proposera un Règlement fixant le taux de la Taxe
 Municipale pour l'année 1929 à une piastre dans cent piastres

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Besson
 Seconde par M^r Arthur Francoeur
 D'entree le nom de Louis Duboisville sur le lot N^o 1
 retrancher Michel Bessin et d'entree le nom de Ferdinand Kambest
 sur le motie Ouest du lot N^o 16 et partie de la motie de lot N^o 17 Rang 15

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Louis Duboisville
 Seconde par M^r Auguste Besson
 Que le siège de Henri Poliquette comme conseiller municipal du Canton Joly soit
 déclaré vacant faute de qualification

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Louis Duboisville fils
 Seconde par M^r Arthur Francoeur
 Que M^r de main et le Secrétaire honoraire en leurs qualités respectives soient et
 sont par les présents autorisés de ratifier l'acte de vote élu le Mars 1918
 vote Corporation du Canton Joly à M^r P. G. Forget

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Louis Dubinville fils
 Secondé par M^r Auguste Besson
 Que le Secrétaire soit chargé d'offrir à M^r Romeo Richard la somme de dix Franches
 par an vis pour indemnité pour la fusion de M^r Tigni a la condition que le Conseil
 ou veut s'engager en rien pour l'avenir et que M^r Romeo Richard s'engage
 a aucune reclamation a l'avenir et cela malgré que le Conseil ne remunérât aucune
 récompense

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Besson
 Secondé par M^r Héloïse Labelle

Que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Compt. Besson	Coop		75-93
Louis Dubinville fils	Trésorier de l'art	✓	5-00
"	Trésorier	✓	2-50
Stanislas Milljoux	payable par Branchaud		1-30
"	Trésorier Milljoux		40
B et A Lemaître	Coop		90

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Héloïse Labelle

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que la séance soit levée

H. Bédard
 Arthur Labonté maire

de Trévis

Municipalité du Canton Joly

La parole
 Province de Québec
 District de Montcalm

Assemblée spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue a la salle ordinaire des
 séances le 22 avril 1929 a 9 heures de l'avant-midi conformément aux dispositions
 du Code Municipal de la Province de Québec a laquelle session sont présents M^r Arthur
 Labonté maire et M^r M^r des Conseillers Héloïse Labelle Louis Dubinville fils
 Arthur Francœur Auguste Besson M^r Spirit David formant quorum sous la
 présidence de M^r Arthur Labonté Maire
 Il est résolu et statué et le Conseil statue et ordonne par acclamation comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur

Secondé par M^r Héloïse Labelle

Que M^r Arthur Labelle soit nommé Conseiller Municipal du Canton Joly
 en remplacement de M^r Henri Paliquette dont le siège est devenu vacant

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Héloïse Labelle

Secondé par M^r Louis Dubinville

Que la séance soit levée

adopté

Arthur Labelle - Maire

M. B. L. L. L.
Sec. Trésorier

Le sousigné Arthur Labelle cultivateur a fait être nommé conseiller
pour la municipalité du Canton Joly par les Saintes Trinités
que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge à tous
aux meilleurs de mon jugement et de ma capacité

Ainsi qu'il me soit en aide Arthur Labelle
Aramente devant moi à Labelle

Et le 6 mai 1929

M. B. L. L. L.
Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle
ordinaire des séances le 6 mai 1929 à 9 heures de l'avant-midi conformément
aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont
présents M^r Hilaire Labelle pro Maire et M^{rs} M^{rs} les Conseillers Arthur
Francœur Wilfrid David Louis Dubinville fils Auguste Buisson Arthur Labelle
formant quorum sous la présidence de M^r Hilaire Labelle pro Maire

Not ordonné et statué et résolu et adopté d'unanimité par résolution comme suit

Proposé par M^r Louis Dubinville fils

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que les minutes des 2-8-15 et 22 avril soit acceptés et signés

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Buisson

Secondé par M^r Louis Dubinville fils

Que le Règlement N^o 1 est qu'il soit homologué et signé

par M^r le Maire et le Secrétaire Trésorier

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Buisson

Secondé par M^r Wilfrid David

Que le Secrétaire soit obligé de remplir la résolution de la ligne du Dimanche
et d'envoyer copie à qui de droit

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Louis Dubinville fils

Secondé par M^r Auguste Buisson

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Que la demande fait par M^r Henri Paliquette soit prise en considération

adopté

Proposé par M^r le conseiller Louis Lubinville fils

Secondé par M^r Arthur Labelle

Que M^r Aldevic Brousseau soit nommé Inspecteur de voirie de son arrondissement en remplacement de M^r Adolphe Brunet

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que la demande fait par l'autre bout du Lac Labelle pour l'ouverture de deux chemins soit prise en considération

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Wilfrid David

Que les Comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Arthur Francœur payable par Noël Fennel

20-50

" Anderson

10-00

Louis Lemay

10-00

John Chavall

5-00

M^r Arthur Francœur

1-00

Donat Paliquette M^r Arthur Brassard

✓

29-00

M^{lle} Boivin

✓

5-00

Fugot 3/4

✓

5-00

F Lambert

✓

5-00

M^{lle} Charlebois

✓

1-00

M^r Duval

✓

1-50

Comat Thémis Leub

✓

1-50

M^r Debonne

✓

4-00

M^r G. Fugot club

✓

2-50

Pierre Clot

coopérative

✓

19-50

"

Intérésés

×

✓

12-50

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Louis Lubinville

Secondé par M^r Arthur Labelle

Que la somme soit levée

Hilaire Labelle pour main

adopté

M^r Hédictotte

Les Travaux

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

Notre session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 4 Juin 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont participé M^r Arthur Labonté maire et M^{rs} les conseillers Hilaire Labelle Arthur Françoise Arthur Labelle Wilfrid David Fernand Lacombe sous la présidence de M^r Arthur Labonté maire

Est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid David
Secondé par M^r Arthur Françoise
Que les minutes du 6 mai dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid David
Secondé par M^r Arthur Françoise
Que M^r le maire soit chargé d'aller sur avec la cité L'union et d'engager les hommes nécessaires

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Labelle
Secondé par M^r Wilfrid David
Que l'inspecteur de voirie Stanislas Duffour donne avis à tous les contribuables de son arrondissement de réparer leurs frontières après un délai de huit jours après de faire faire les travaux

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Labelle
Secondé par M^r Arthur Françoise
Que les Comptes vidués soient acceptés et payés
Fernand Lacombe Duvette H

5-00

" Corporation
Stanislas Duffour 36-37 1/4

3 10-00

10-00

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle
Secondé par M^r Arthur Françoise
Que la séance soit levée

Arthur Labonté - maire
Hilaire Labelle
Lee Veronier

adoptée

Municipalité du Canton Jolys

Reçu
Comité de Québec
Canton de Beauport

La 10^{ème} session générale du conseil municipal du canton Jolys tenue à la salle ordinaire des affaires le 2^{ème} juillet 1929 à 9 heures de l'après-midi conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et laquelle session avait présents M^r Arthur Labette Maire et M^{rs} les Conseillers Théophile Labelle, Arthur Labette, Auguste Brisson, Arthur Franconeur, Louis Lachinville, Honoré Grosvenor sous la présidence de M^r Arthur Labette Maire
Fait ordonnance et délibéré en conseil et en séance par acclamation comme suit
Première par M^r le Conseiller Arthur Franconeur
Deuxième par M^r Arthur Labette
Que les minutes du 4 juin dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Franconeur
Deuxième par M^r Louis Lachinville
Que M^r Leopold Genet soit chargé de réparer les fontaines Chevreau et Gauthier

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Deuxième par M^r Théophile Labelle
Que l'inspecteur Pierre Lalot soit autorisé de réparer les bords des ruisseau N^{os} 11-12-13 Rang 6 et 14 Rang 4 et le Conseil lui accorde vingt piastres pour faire les travaux des 11-12-13 et réparer leurs bordures au prix de trente piastres

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Deuxième par M^r Louis Lachinville
Que M^r Arthur Franconeur soit autorisé de jurer la yridessa dans la rivière Brisson et réparer tout labour et faire les éclaircies usuelles

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Deuxième par M^r Louis Lachinville
Que le Conseil vote cent piastres pour améliorer le chemin à partir du Club allant chez Alexandre Turcotte

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
Deuxième par M^r Arthur Franconeur
Que le Secrétaire donne avis à M^r Eugène Lavoie de transporter ses papiers de Téléphone qui se trouvent dans les armoires et les bureaux de la longue des affaires dans le canton Jolys

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Héloïse Labelle
 Secondé par M^r Arthur Francœur
 Que la démission de M^r H^t Poudis comme évaluateur soit acceptée et que
 M^r Ravil Labelle soit nommé Évaluateur

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur
 Secondé par M^r Arthur Labelle
 Que le Secrétaire donne avis à l'inspecteur Arget Lauzon de raporter la somme
 Lauzon de plutôt possible

5
adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson
 Secondé par M^r Héloïse Labelle
 Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés
 Les Sainden fils de Jousse ✓ 1-25
 J. A. Labelle ✓ 7-35
 Pierre Clot intendant X ✓ 15,60
 Stanis Dufour payable par Hardie ✓ 10,75

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur
 Secondé par M^r Arthur Labelle
 Que la séance soit levée
 Arthur Labonté
 H^t Le dit otte
 Sec Trésorier

adopté

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

À une session spéciale du conseil municipal du Canton Joly régulièrement convoquée
 après avis donné à tout des Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 24 Juillet 1929
 à 8 heures et demie du matin conformément aux dispositions de la loi municipale
 de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Hilaire Labelle pro maire
 et M^r des Conseillers Louis Suberville Arthur Francœur Arthur Labelle
 formant quorum sous la présidence de M^r Hilaire Labelle pro maire
 Nest ordonné et statué et ce conseil statué et ordonné par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Louis Suberville
 Secondé par M^r Arthur Francœur
 Que la séance soit levée

Hilaire Labelle pro maire
 H^t Le dit otte
 Sec Trésorier

adopté

Municipalité du Canton Joly

Le conseil
muni de Joly
le 5 Aout 1929

Une session générale du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des sœurs le 5 Aout 1929 à 9 heures du matin conformément aux dispositions du Code Municipal et la Province de Québec à laquelle session ont été présents M^r Arthur Labonte Maire et M^r M^{rs} les Conseillers Hésaire Labelle Arthur Françoise Auguste Brisson formant quorum sous la présidence de M^r Arthur Labonte Maire

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Hésaire Labelle

Que les minutes du 2 et 24 Juillet dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M^r Auguste Brisson

Que M^r Leopold Gend^r soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de Joseph Lauzon dont la démission est acceptée

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Arthur Françoise

Que le Secrétaire envoie des lettres de M^r Vic Conte de Port et Gratter, à l'inspecteur

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Hésaire Labelle

Secondé par M^r Auguste Brisson

Que le Secrétaire soit chargé de donner avis à M^r Godard de venir en aide avec l'inspecteur pour le réparage de la Montee Lauzon et de ne plus aller à l'autre bout de la Rue Labelle avec ses trucks chargés sans que la Municipalité ce verra forcée de les arrêter

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M^r Auguste Brisson

De retirer le nom de Alfred Machabie sur le Roll d'évaluation, et retrancher celui de Louis Gauthier et retirer le nom de Albert Labelle et retrancher Henri Gauthier et retirer le nom de Paul Brassard et retrancher Fernand Jean

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Arthur Françoise

Que M^r le Maire et le Secrétaire puissent soit et sont autorisés de signer un cheque à la caisse au montant de cent piastres pour payer le chemin à partir du Club allant chez Alexandre Lenoir

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M^r Hésaire Labelle

Que le Secrétaire donne avis à Stanislas Imhoff de son avis sur le Règlement
concernant sa frontière et sur ses observations et que convenu

adopté

Proprié par le Conseiller Auguste Brisson

Secrété par le Hilaire Labelle

Que des comptes eidesous soient acceptés et payés

Les Kaufen Montée Brisson ✓ 20-00

Arthur Francœur Montée Brisson ✓ 35-50

" " Jafabé Ferrat 18-00

" " David 5-00

Kesfeld Lomet payable Chevasse ✓ 11-25

" " Gaucherie ✓ 11-25

Donat Faliquette Montée Bressard Rye ✓ 20-50

Auguste Brisson 10-00

Hup Gelinias 15-00

Charles Bachand ✓ ✓ 10-00

Fredric David ✓ 18-75

Donat Faliquette Debonne Rye ✓ 9-50

Auguste Brisson " 17-25

Le Bachand ✓ 1-00

Fredric David ✓ 6-00

Donat Faliquette Louvier Rye ✓ 20-75

Auguste Brisson " 75

Le Bachand " ✓ ✓ 45

F David ✓ 1-50

Hup Gelinias 1-50

Donat Faliquette Belanger Rye ✓ 5-25

Auguste Brisson 74

Le Bachand ✓ 37

Fredric David ✓ 74

Fredric David ✓ 1-50

Hup Gelinias 1-50

Donat Faliquette Immo Rye ✓ 4-85

Aug Brisson 50

Le Bachand ✓ 50

F David ✓ 1-00

Hup Gelinias 1-00

3-50

adopté

Proprié par le Conseiller Auguste Brisson

Seconde par M^r Hilaire Labelle

Que la séance soit tenue à jeudi le 12 courant

Arthur Labonte maire adopté

H. B. Edillette
du conseil

Municipalité du Canton Joly

le Canada
Province de Québec
District de Montcalm

à une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly comme suite à l'ajournement de la séance tenue à la salle ordinaire des séances le 12 Août 1929 à 9 heures de l'éclairant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte Maire et M^{rs} des Conseillers Hilaire Labelle Arthur Francoeur Auguste Brisson formant quorum avec la présidence de M^r Arthur Labonte Maire

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur

Seconde par M^r Hilaire Labelle

Que M^r Leopold Benet soit autorisé de faire la séparation des terrains chez-assés Siccote de Sarto Thérin et de la Compagnie de planter des bornes pour la séparation et que le procès verbal soit déposé à la Municipalité

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Seconde par M^r Arthur Francoeur

Que M^r Godard soit invité à réparer le chemin à partir de son moulin allant à la Route régionale et que les inspecteurs des Routes Brisson Orban et Langou soient autorisés à interdire la circulation des camions quand ils jugeront à propos et que toute infraction soient passible d'une amende de dix piastres à vingt cinq piastres

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle

Seconde par M^r Auguste Brisson

Que la séance soit ajournée à jeudi le 15 courant à 7 heures du soir

Arthur Labonte maire adopté

H. B. Edillette

du conseil

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joffé

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joffé comme suite de l'ajournement du 12 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Août 1929 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte Maire et M^{rs} les Conseillers Arthur Francoeur Auguste Brisson

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur

Secondé par M^r Auguste Brisson

Que la séance soit ajournée à 9 heures

M^{re} Edilotte
Sec^{re}taire

Arthur Labonte Maire ^{adopté}

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joffé

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joffé comme suite de l'ajournement de 7 heures tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Août 1929 à 9 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte Maire et M^{rs} les Conseillers Arthur Francoeur Auguste Brisson Wilfrid David formant quorum sous la présidence de M^r Arthur Labonte Maire. Il est ordonné et statué et résolu par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Wilfrid David

Que la séance soit ajournée à Lundi le 19 courant à 7 heures du soir

M^{re} Edilotte
Sec^{re}taire

Arthur Labonte Maire ^{adopté}

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joffé

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joffé comme suite de l'ajournement de Courcour tenue à la salle ordinaire des séances le 19 Août 1929 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte Maire et M^{rs} les Conseillers Auguste Brisson Arthur Francoeur Wilfrid David Louis Duboisville formant quorum sous la présidence de M^r Arthur Labonte Maire. Il est ordonné et statué et résolu par résolution comme suit

Proposé par M^r Wilfrid David

Secondé par M^r Arthur Labonte

Arthur Labonte

Que le Rôle d'évaluation ait été dressé par les
évaluateurs soit homologué

adoptée

Proposé par M. Louis Lubinville
Secondé par M. Wilfrid David
Que la séance soit levée

W. Blodgett
Sec. Trésorier

Arthur Labonte maire

Le Canada
Province de Québec
District de Montcalin

Municipalité du Canton Joly

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des
séances le 7 Octobre 1929 à 8 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du
Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M. Arthur
Labonte Maire et M. M. les Conseillers Hilaire Labelle Wilfrid David Arthur Francœur
Arthur Labelle Louis Lubinville formant quorum avec la présidence de M.
Arthur Labonte Maire

Il est unanimement résolu et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M. le Conseiller Louis Lubinville

Secondé par M. Arthur Francœur

Que les minutes 5-12-15-19 soient acceptés et signés moins l'évaluation de

M. Gonet qui est au même montant

adoptée

Proposé par M. le Conseiller Wilfrid David

Secondé par M. Louis Lubinville

Que le Conseil approuve la résolution de la Route Abitibi Rouge à Lamoignon
à Mont Laurier

adoptée

Proposé par M. le Conseiller Arthur Labelle

Secondé par M. Hilaire Labelle

Que les évaluateurs soient obligés de faire l'évaluation des bâties de
la Labelle Kibel and Gonet Co

adoptée

Proposé par M. le Conseiller Wilfrid David

Secondé par M. Louis Lubinville

Que M. le Maire et le Secrétaire Trésorier en leurs qualités respectives soient et
soient par les présentes au tenués de signer une Chèque au nom de la Corporation du
Canton Joly au montant de quatre cent cinquante francs prêt à la Commission
Séclaire de la Ville

adoptée

Proposé par M^r Arthur Francoeur
 Seconde par M^r Arthur Labelle
 Que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Gouvernement pour avoir
 un grandeur

adoptée

Proposé par M^r Hilaire Labelle
 Seconde par M^r Walfred David
 Que les Comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Avril 12
 14
 "

Siene Clot	Corp	✓	7-00
Paul Clot	"	✓	7-00
Henri Clot		✓	7-00
Henri Peliquette	Josephine Laboue		5-00
Leopold Genet	Montée Brisson 3h	✓	90
"	3h	✓	90
Legn band	avec tombeau 3h	✓	1-12 ✓
Godard Lumbee	Les Kaugon		4-13
"	Arthur Francoeur		6-70
Raoul Francoeur	lot n ^o 11		6-25
"	Juzelle par Lemay		1-25
Les Kaugon	Josephine Machabée gravier 1	✓	70
"	"	✓	13-75
Les Kaugon	Cor Montée Brisson +	✓	2-00
"	"	✓	14-75
Arthur Labonte	Corp	✓	15-00
Conseil de Contri			15-00
			32-65
			adoptée

Proposé par M^r Hilaire Labelle
 Seconde par M^r Louis Dubuisville
 Que la séance soit levée

adoptée

Arthur Labonte Maire
 J. B. Labette
 Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 3 Novembre 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M^r Arthur Labonté Maire et M^{rs} des Conseillers Auguste Brisson Voltaire Labelle Arthur Françoise Arthur Labelle Louis Dubinville formant quorum sous la présidence de M^r Arthur Labonté Maire

Il est adopté et statué par le Conseil et ordonné par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Arthur Labelle

Que les résolutions du 7 Novembre dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M^r Louis Dubinville

Que les lots ci-dessous soient envoyés au Conseil de Comté pour être vendus pour taxes

Vilfrid Machabée lot n^o 17 Rang A

Delfris ~~Lot~~ Arbie lot n^o 14 Rang B Adhemard Hardy lot 36-37 H

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Labelle

Secondé par M^r Arthur Françoise

Que le Licentiaire donne avis à M^r Edmond Hardy de faire au débours le long de sa digue entre le lot n^o 37-38 Rang H

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Louis Dubinville

Que la demande de M^r Romeo Richard soit prise en considération

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M^r Auguste Brisson

Que M^r Ch. Braine et M^r Arthur Labelle soient délégués pour aller au Conseil de la Municipalité pour s'entendre pour la vente des pleins Conclusions au bloc

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M^r Arthur Françoise

Que les Comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Joseph Macarand payable par les lots n^o 36-37

Houd Batino et Joly

Alfred Frizière

✓
10⁰⁰

7-50
12-00
20-00
a adopté

Proposé par le Conseiller Auguste Brisson
 Secondé par M^r Louis Duboisville
 Que le Secrétaire donne avis à tout les anciens Conseillers de renvoyer
 leur Code

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Louis Duboisville
 Secondé par M^r Arthur Francœur
 Que la séance soit levée

adopté

M^r Héclilott Arthur Labonte maire
 Sec^r Trésorier

Canada
 Province de Québec
 District de Montréal

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle
 ordinaire des séances le 2^e Décembre 1929 à 9 heures de l'avant midi

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de
 Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte Maire et M^r M^r
 les Conseillers H^rilaine Labelle Arthur Labelle

Après une heure d'attente de défaut de quorum ajourné et constaté
 Il est proposé par le Conseiller H^rilaine Labelle
 Secondé par Arthur Labelle
 Que la séance soit ajournée à Lundi le 9 Courant.

adopté

Arthur Labonte Maire

M^r HéclilottSec^r Trésorier

Canada
 Province de Québec
 District de Montréal

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Canton Joly tenue suite à l'ajournement du 2^e
 Courant tenue à la salle ordinaire des séances le 9 Décembre 1929 à 9 heures
 de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de
 la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Arthur Labonte Maire
 et M^r M^r les Conseillers H^rilaine Labelle Auguste Brisson Arthur Labelle
 Joursant quorum sous la présidence de M^r Arthur Labonte Maire
 Il est ordonné et statué et le conseil statue d'ordonner par résolution comme suit

Proposé par M^r Arthur Labelle
 Secondé par M^r Auguste Brisson

Que les minutes du 3^e Novembre dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M^r Auguste Brisson

Seconde par M^r Arthur Labelle
 Que les montes soient adjuvés comme suit
 Montee Langon Frederic Langon 45-50 ✓
 Montee Renaud P. G. Leornette 25-00 ✓
 Montee Brisson Azarie Cormier 50-00 ✓
 Montee Urban Jos Langon 20-00 ✓
 Lechâteau Jephirin Brousseau 60-00 ✓
 Brassard Ruf Helmes 27-00 ✓
 First Brivin Josephat Brisson Recu 166.00 ✓
 Montee les Montee Duffour adoptee

Proposee par M^r Heilaire Labelle
 Seconde par M^r Auguste Brisson
 Que M^r Heilaire soit nomme president de l'electioin de Juiver 1930
 adoptee

Proposee par M^r Auguste Brisson
 Seconde par M^r Arthur Labelle
 Que la demande de M^r Romeo Richard et proposee de M^r Vigry soit prise
 en consideration
 adoptee

Proposee par M^r Heilaire Labelle
 Seconde par M^r Arthur Labelle
 Arthur Labelle 9-38
 Frederic Langon 10-63
 Aldrie Brousseau 12-50
 Jephirin Brousseau 12-50
 Jos Brousseau 21-00
 Jos Lemile Brousseau 7-50
 Willy Brousseau 8-75
 Arinai Brousseau 8-75
 James Brousseau 7-50
 Jos Leigny 6-25
 Jos Brivin 7-50
 Proposee par M^r Heilaire Labelle adoptee
 Seconde par M^r Arthur Labelle
 Que la demande soit tenue adoptee
 Lelesphart Harant 8-18
 Fumand Pansinet Montee # 1-25 ✓

Fernand Prinet Corp
Propriétaire de M^r Hilaire Labelle
Seconde par M^r Arthur Labelle
Que la seance soit levée

1-25

Arthur Labelle Maire

certifié

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly
Avis public est par les présentes donné par M^r Adrien Cédilotte Secrétaire Trésorier Président de
l'Élection de Janvier 1930 comme à cette charge par résolution du Conseil en date
du 9 Décembre 1929 que la mise en nomination en son pour la place de
Conseiller en remplacement de M^r Hilaire Labelle Arthur Prinet et Arthur
Labelle aura lieu le 8 Janvier 1930 entre dix heures à midi à la salle publique
du Village de Labelle; Et que si à l'expiration des délais fixés pour la mise
en nomination il y a plus que le nombre de candidats à élire pour la dite
charge; J'ordonne que la votation se fasse le lundi de 13 heures à 8 heures
du matin à six heures du soir à la salle publique du Village de Labelle
J'ai nommé par Commission Adrien Cédilotte Secrétaire d'Élection
Donné à Labelle le 29 Décembre 1929

Adrien Cédilotte
Président d'Élection

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly
Le sousigné Adrien Cédilotte ayant été dûment nommé par Commission
Secrétaire de la présente Élection Jure solennellement que je remplirai les
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me verra en aide Adrien Cédilotte
Assurance devant moi à Labelle Jean Labelle
Le 8 Janvier 1930
Adrien Cédilotte
Secrétaire

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly
A une assemblée des Électeurs de la Municipalité du Canton Joly tenue à la
salle ordinaire des seances le 8 Janvier 1930 à dix heures de l'avant-midi
Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et
et en l'avis préalablement donné à cet effet par M^r Adrien Cédilotte Président d'office
à l'Élection de Janvier 1930 énoncé précédemment en la dite Municipalité
Tel qu'il appert au certificat de cet avis en somme de annexe au procès-verbal